agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

ASIE/PAKISTAN - Examen du cas Rimsha Masih de la part de la Cour Suprême

Islamabad (Agence Fides) – Le calvaire judiciaire de Rimsha Masih, la jeune chrétienne handicapée mentale accusée de blasphème, arrêtée puis acquittée par la Haute Cour d'Islamabad (voir Fides 20/11/2012) n'est pas achevé. La procédure concernant son cas n'est pas encore achevée, les avocats de la contrepartie ayant, comme ils l'avaient annoncé, présenté un recours devant la Cour Suprême d'Islamabad, troisième et dernier degré de juridiction, devant laquelle la première audience relative au cas se tiendra aujourd'hui, 15 janvier. Ainsi que l'indique à l'Agence Fides l'ONG d'inspiration chrétienne LEAD (Legal Evangelical Association Development), dans la famille de Rimsha, encore cachée en lieu sûr, et parmi la communauté chrétienne, « un sentiment de peur a refait surface ». Entre temps, suite au manque de sécurité, des dizaines de familles chrétiennes très pauvres du quartier de Mehrabadi, à Islamabad, où vivait la famille de Rimsha, n'ont pas encore regagné leurs domiciles. Les familles en question avaient été contraintes à l'exode suite aux menaces des extrémistes liées au cas de Rimsha. Après la mobilisation internationale et le fait que le tribunal ait vérifié le caractère prétextueux des accusations portées contre Rimsha, le cas de la jeune chrétienne semblait exemplaire pour démontrer à l'opinion publique les abus de la loi sur le blasphème et avait vu, dans ce cadre, la contribution de nombreux responsables et intellectuels musulmans. Selon des sources de Fides, le recours devant la Cour Suprême pourrait avoir été présenté pour des motifs purement politiques, sous la pression de groupes fondamentalistes alors que s'approchent les élections législatives, prévues pour mars prochain.
Le Père Mario Rodrigues, Directeur des Œuvres pontificales missionnaires au Pakistan, explique à l'Agence Fides : « D'un côté, se trouve l'instrumentalisation politique du cas de Rimsha, de l'autre, un certain nombre de mullahs qui insistent. Et il existe par ailleurs un droit à interjeter appel. Nous faisons confiance à la justice du Pakistan et je suis sûr que la Cour Suprême confirmera elle aussi l'acquittement de Rimsha ». Le Père Rodrigues remarque que « les abus de la loi sur le blasphème, comme celui intervenu dans le cas de Rimsha, continuent à se perpétrer alors que le pays est traversé par une spirale de violence préoccupante ». (PA) (Agence Fides 15/01/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it